

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 8 août 2024

Dengue à La Réunion : Continuez à vous protéger malgré la baisse du nombre de cas

Même si une baisse du nombre de cas de dengue est observée depuis plusieurs semaines, due à la saison hivernale, le virus est toujours présent sur le territoire.

L'ARS La Réunion encourage la population à poursuivre l'application des bons gestes pour lutter contre la dengue et recommande aux voyageurs de se protéger contre les moustiques durant leur séjour et à leur retour à La Réunion.

Situation épidémiologique au 1er août 2024

La Réunion est à ce jour en période inter-épidémique pour la dengue, avec moins de 10 cas rapportés par semaine.

On dénombre **1 265 cas de dengue rapportés depuis le début de l'année, essentiellement dans l'Ouest** (50 % des cas) et le Sud (44% des cas). Le Nord a été concerné dans une moindre mesure avec 6 % des cas notifiés sur la période.

Cela s'est traduit par :

- **181 passages aux urgences** pour dengue
- **85 hospitalisations**
- **4 décès directement liés à la dengue** recensés

37 cas importés ont été signalés au retour de voyage (Maurice, Rodrigues, les Antilles, les Comores)

En concertation, Jérôme Filippini, préfet de La Réunion, et Gérard Cotellon, directeur général de l'ARS, ont réduit le niveau du dispositif spécifique ORSEC de lutte contre les arboviroses au niveau 2A, correspondant à « l'identification d'une circulation virale modérée autochtone (apparition d'un ou plusieurs regroupements de cas ou de plusieurs cas sporadiques) ».

Qu'est-ce que le niveau 2A ?

Ce stade prévoit de limiter la propagation géographique du virus par la mise en œuvre d'une coordination des acteurs de la lutte contre les moustiques, dans les zones de circulation et le maintien des interventions sur les cas isolés.

Il fait appel à la mobilisation des collectivités locales, et particulièrement des communes et intercommunalités, au regard de leurs missions de salubrité publique et de prévention auprès de la population dans une stratégie complémentaire aux actions de lutte autour de cas déclarés d'arboviroses ou de sensibilisation et de surveillance mises en œuvre par l'ARS La Réunion.

Il s'appuie également sur d'autres partenaires comme les associations impliquées dans la lutte contre les moustiques et les maladies vectorielles.

Les bons gestes pour lutter contre la dengue

L'ensemble de la population est encouragé à appliquer les bons gestes.

>> Pour empêcher les moustiques de s'installer chez soi (dans son jardin, sa cour...) :

- **Videz les récipients contenant de l'eau stagnante** (coupelles, seaux, plantes qui retiennent l'eau, pneus usagés, encombrants...)
- **Entretenez les gouttières**
- **Jetiez les déchets verts** en respectant les jours de collecte
- **Contrôlez les réserves d'eau** (citernes, collecteurs d'eau de pluie...)
- **Couvrez ou rangez les piscines** non utilisées...

>> Pour se protéger des piqûres de moustiques :

- **Utilisez du répulsif, des moustiquaires** (surtout pour les bébés et les personnes fragiles)
- **Continuez à se protéger**, même si on a déjà été malade de la dengue antérieurement

>> Consulter un médecin dès les premiers symptômes :

Fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements... consultez votre médecin. Il vous prescrira un prélèvement à réaliser en laboratoire d'analyse médicale pour confirmation du diagnostic de la maladie.

>> Si vous êtes malade :

- **Continuez à vous protéger contre les piqûres de moustiques** pour éviter de transmettre la maladie à votre entourage et surveillez votre état de santé
- **Consultez votre médecin traitant**, ou en son absence un service d'urgence, **en cas de dégradation de votre état de santé.**

Recommandation aux voyageurs

La dengue circule à Maurice, Rodrigues, mais aussi aux Antilles. Plusieurs cas importés sont également recensés dans l'Hexagone.

Lors de ces vacances, si vous voyagez, n'oubliez pas ces recommandations :

Pendant votre séjour :

- **Protégez-vous des piqûres de moustiques jour et nuit** (porter des vêtements longs, mettre du produit répulsif sur les parties découvertes, dormir sous moustiquaire)
- **Consulter un médecin dès les premiers symptômes** (*fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements...*)

À votre retour ou arrivée à la Réunion :

- **Continuez à vous protéger des piqûres de moustiques pendant au moins 7 jours** (*vêtements longs, répulsif, moustiquaire...*)
- **Consultez un médecin dès les premiers symptômes** et réalisez le prélèvement en laboratoire d'analyse médicale prescrit

Retrouvez les astuces pour lutter contre les moustiques sur le [site internet](#) de l'ARS.